



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Quelles mesures de soutien pour l'entreprise ALM-MECA ?

Question orale n° 305

Texte de la question

M. Théo Bernhardt appelle l'attention de M. le ministre des armées sur la situation de la société ALM-MECA, seule PME française spécialisée dans la production de micro-turbines pour drones. Cette entreprise, reconnue pour son savoir-faire unique et partenaire du programme « Veloce 330 » de la direction générale de l'armement (DGA), traverse une situation financière critique. Elle doit lever des fonds rapidement pour assurer sa pérennité et éviter un rachat par des capitaux étrangers. Des contacts ont été établis avec plusieurs industriels français, dont SAFRAN et Dassault, mais n'ont pas encore abouti à un soutien concret. Par ailleurs, la DGA dispose d'un fonds de soutien aux fournisseurs stratégiques qui pourrait être mobilisé. Il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour soutenir ALM-MECA et garantir la souveraineté nationale dans ce domaine stratégique.

Données clés

Auteur : [M. Théo Bernhardt](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 305

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2025](#)